



Eulmont, le 23 Décembre 2020

André LEFEBVRE
Président de la FNAPOG
Meurthe et Moselle / Vosges

Madame Sylvia CORNET
Sous Préfète
Préfecture de Meurthe et Moselle
4, Place d'Alliance
54000 NANCY

Madame la Sous Préfète,

Je vous présente tout d'abord mes vœux les meilleurs et vous remercie très vivement pour l'accueil que vous avez réservé à Louis Serres, Porte Drapeau et à moi-même, lors de l'entretien que vous avez bien voulu nous accorder le Mercredi 9 Décembre au matin.

Nous avons beaucoup apprécié la compréhension dont vous avez fait preuve et ne doutons pas que vous voudrez bien, en votre qualité de pouvoir déconcentré, transmettre aux échelons Nationaux concernés combien, malgré des promesses non tenues, en dépit de notre déception et notre âge une volonté sans faille nous anime et alimente sans cesse l'Espérance d'une Décision qui, après les Décrets de 2000 et 2004, accordera aux Orphelins de Guerre Pupilles de la Nation, la reconnaissance équitable qui leur est juridiquement due par l'article 2 de notre Constitution.

Comme précisé, je vais reprendre contact avec Mme Sylvia Skoric, Conseillère lien Etat Nation au Cabinet de Mme Florence Parly, Ministre des Armées pour voir s'il est possible de mettre en place un groupe de travail, comme il avait été convenu lors de l'entretien que j'ai eu avec elle accompagné de Mme Marie-louise Lorenzon, Vice Présidente de notre Association (Une commission Tripartite : Parlement, Gouvernement, Associations) Présidée par M. Jean-Claude Bodin Conseiller d'Etat a été mise en place le 7 Décembre 2020) en ce qui concerne les Anciens Combattants) !

Je vous prie, Madame la Sous Préfète, d'agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

André Lefebvre
Président de la Fnapog 54-88
Ancien Avocat
Colonel Honoraire -Père Mort pour la France
Ancien Combattant (Algérie)
Officier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite